

Ultimes réfections et abandon de l'aile thermale : État 4C : premier quart - troisième quart du IIIe siècle ap. J.-C.

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **117 (2010)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

X Ultimes réfections et abandon de l'aile thermique

État 4C: premier quart – troisième quart du III^e siècle ap. J.-C.

Les rares événements relevés qui caractérisent cette dernière phase de transformations observée sont de nature purement utilitaire et concernent uniquement la cour et des locaux de service inférieurs de l'aile thermique LM. Ils témoignent de réaménagements liés aux ultimes utilisations du *balneum* avant son abandon.

La cour de service

Les témoignages des dernières activités à l'intérieur de la cour L125a se résument à trois faits marquants:

- L'accumulation des épandages des défournements des chaufferies lors de la phase précédente a entraîné un rehaussement supplémentaire des niveaux de circulation de la cour L125a. Cela a nécessité la mise en place d'un nouveau sol d'assainissement des aires de service sous la forme d'une chape de béton de tuileau relativement grossière et d'épaisseur inégale, entre 3 et 10 cm (fig. 212: c11g).
- Parallèlement, le foyer excentré St 110a a subi une importante réfection et a été doté d'un nouveau dallage et d'une niche (fig. 213). Son agrandissement vers le sud l'a placé à la hauteur du local technique L126 dont il a pu compléter l'équipement (fig. 211: St 110b). À la périphérie de ce foyer, le sol en tuileau de la cour a fait place à une aire en terre battue.
- Une petite rigole sommaire, composée de fragments de *tegulae* et de *tubuli* entiers, a été aménagée à l'intérieur des couches d'occupation précédentes (fig. 211: St 111); partant du pied du massif encadrant la salle octogonale L115, elle se dirigeait vers l'égout collecteur St 78 qu'elle surplombait et dans lequel elle devait se déverser par un conduit oblique ou vertical non conservé. Cette canalisation secondaire a peut-être été rajoutée pour récolter les eaux pluviales lors d'une réfection de toiture du *balneum* (fig. 214).



Fig. 213

Avenches, Derrière la Tour. État 4C.
Aile thermique L-M. Cour de service
L125a. Réfection du foyer St 110
(St 110b).

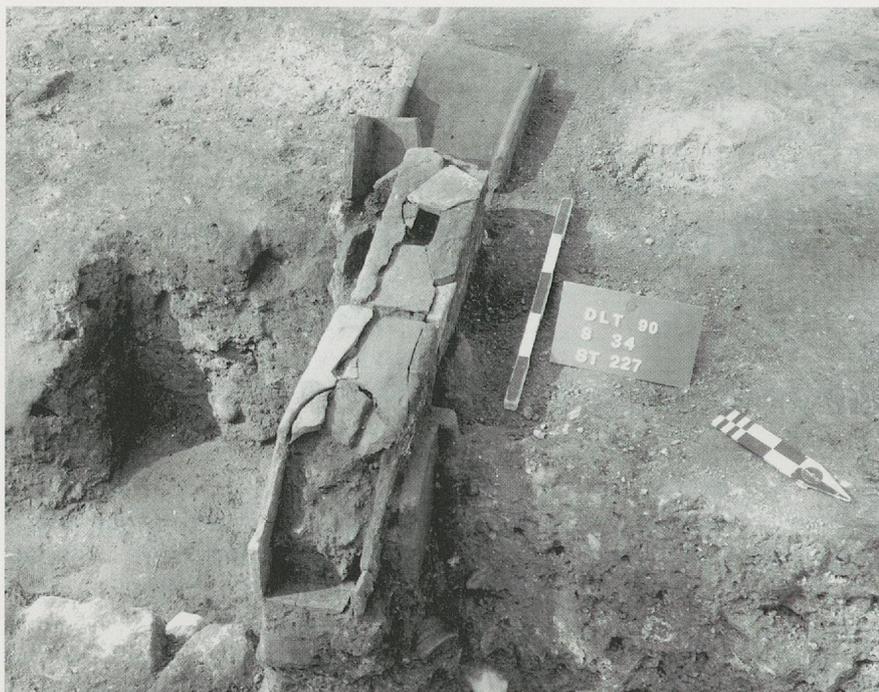


Fig. 214

Avenches, Derrière la Tour. État 4C.
Aile thermale L-M. Cour de service
L125a. Coulisse St 111 constituée de
tubuli et de fragments de tegulae.

Les locaux utilitaires inférieurs

Ces réfections ont également touché, en partie du moins, la série des locaux de service inférieurs (fig. 207: L119-121) et leur couloir de distribution (L111c). Elles se signalent ici essentiellement par des recharges de facture grossière en mortier de chaux et de tuileau de leur sol en terre battue. L'aménagement d'un foyer à l'intérieur de l'un d'entre eux indique peut-être un changement d'affectation.

Les ultimes utilisations du *praefurnium* du *caldarium* L112

La plupart de ces installations étaient scellées par des épandages charbonneux et cendreux résultant des dernières activités liées au fonctionnement du *balneum*. C'était plus particulièrement le cas de la chaufferie de son *caldarium* (fig. 211: L119) où s'amoncelaient encore d'épais dépôts de cendres indurées, non seulement à l'intérieur du canal de chauffe, mais aussi sur la dalle-cendrier, au pied de celui-ci (fig. 215). Ces dépôts, qui s'étendaient à l'ensemble du local, alternaient avec une série de recharges de mortier de chaux dont la plus haute correspond à la dernière aire de travail. Les fréquentes réfections du sol, rehaussé au final de près d'une quarantaine de centimètres, parlent en faveur d'une utilisation intense des bains jusqu'à leur abandon. C'est également le témoignage d'un entretien négligé, pour ne pas dire inexistant, du moins lors des dernières utilisations du *caldarium*, probable signe annonciateur d'un déclin de l'établissement, où d'autres préoccupations certainement plus importantes que le curage de ce *praefurnium* ont prévalu.

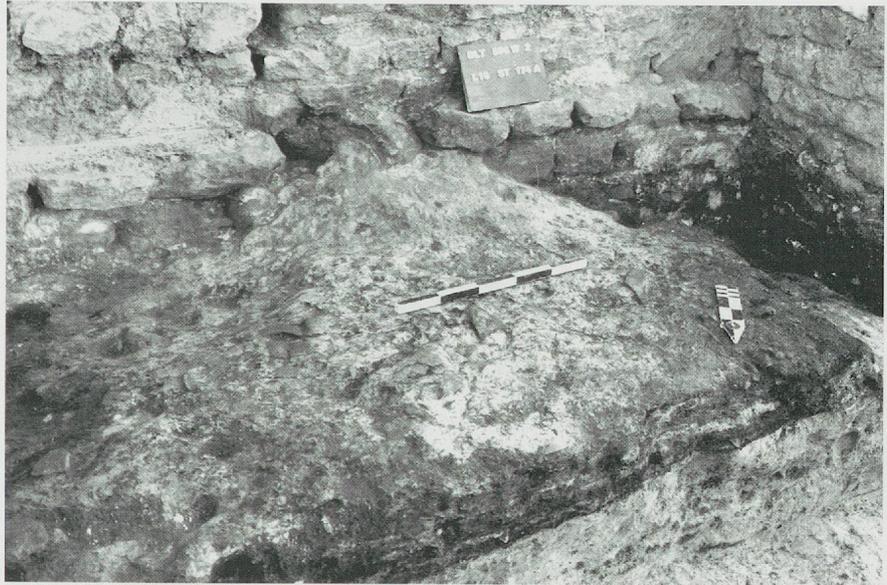
Quant au deux pièces en enfilade voisines, elles ont vu leurs sols rechapés au moyen d'un mince revêtement de mortier de chaux et de tuileau (fig. 211: L120-121). En même temps, le local L121 a été équipé d'un foyer rectangulaire dont le dallage en *tegulae* a laissé son empreinte à l'angle sud-est de la pièce, côté cour (St 112).

Désaffectation du *balneum*

Cette phase de réfections semble correspondre aux derniers temps du complexe balnéaire, dont la cessation d'activité est apparemment consécutive à un incendie, sans doute partiel, de l'aile. Celui-ci est en effet signalé par plusieurs éléments architecturaux fortement rubéfiés (moellons calcaires, tuiles, *tubuli*, claveaux de voûte, éléments de placages et plaques de revêtement en tuileau) présents dans les ultimes

Fig. 215

Avenches, Derrière la Tour. État 4C. Aile thermale L-M. Chaufferie du caldarium L112 (L119). Dépôts de cendres indurées et recharges de mortier de chaux.



défournements de ses fournaies, ainsi que dans les lambeaux d'une couche carbonneuse et graveleuse qui scellait en partie les sols de l'état 4C. Cet incendie a semblé-t-il être suivi de près par l'abandon du réseau de canalisations et le démantèlement, sinon total, du moins partiel de la superstructure du corps thermal.

En outre, les témoignages d'une réoccupation des lieux (état 5), mis en évidence au sommet de ces décombres, n'indiquent aucunement une remise en service du *balneum*.

Datation

En ce qui concerne les réaménagements à l'intérieur de la cour de service, l'indice de datation le plus pertinent demeure la monnaie de 207 ap. J.-C.¹, issue de la couche d'utilisation du foyer St 110a, qui fournit un *terminus post quem* pour la réfection de celui-ci à l'état 4C (St 110b).

Le mobilier céramique rattaché à cette phase provient essentiellement des épanchages des défournements à l'intérieur de la chaufferie L119², des dépôts cendreaux du remplissage du canal de chauffe de l'hypocauste du *caldarium* L112³, des couches d'occupation et de démolition des locaux de service et de leur couloir de distribution⁴, ainsi que du comblement marquant l'abandon du réseau de canalisations du *balneum*⁵. Ce mobilier se situe dans une fourchette chronologique couvrant la première moitié du III^e siècle ap. J.-C. et présente le même faciès que celui de l'état précédent⁶. Quant au mobilier récolté dans la couche de démolition par incendie scellant ces structures, il ne dépasse pas le milieu du III^e siècle⁷.

Toutefois la découverte de deux antoniniens datés de 270-273?, l'une dans les dépôts cendreaux du canal de chauffe du *caldarium* L112⁸ (fig. 178: c11a, St 83), l'autre dans la couche de démolition de la recharge du sol du local L121⁹ (fig. 212: c11h), permettent d'élargir la fourchette dans laquelle s'inscrit cette phase et de situer l'abandon de ces installations à partir du troisième quart du III^e siècle ap. J.-C.

1 Inv. 90/8180-1. Cf. vol. 2, p. 353 et 357, n° 18.

2 Ensembles 89/8041, 8043 et 8045.

3 Ensembles 89/8027 et 8056.

4 Ensembles 89/8044, 8047; 90/8069, 8082 et 8102.

5 Ensembles 90/8114-8116.

6 Cf. vol. 2, p. 189-191.

7 Ensemble 90/8143. Cf. vol. 2, p. 189-191.

8 Inv. 89/8027-1. Cf. vol. 2, p. 354 et 357, n° 22.

9 Inv. 90/8082-1. Cf. vol. 2, p. 354 et 357, n° 23.

